

# **MOURIR A VILLARS EN 1731**

**Michel BOURRIER**

Tristes ou curieuses découvertes dans les archives du haut-pays niçois : à les compiler on s'aperçoit que la santé y était bien fragile au XVIIIème siècle. Rappel à la modestie, les choses ont-elles tellement changé depuis deux siècles ?

Ainsi Villars-sur-Var, alors Villars del Varo, petite communauté de 6 à 700 âmes, connu en 1731 une hécatombe au sens étymologique du terme, 97 morts dans l'année dont 66 en un mois et demi.

Louis XV régnait en France et s'apprêtait, selon l'usage du temps, à faire dix enfants à Marie Leczinska : « toujours coucher, toujours accoucher » disait-elle, par ailleurs peut-être peu ardente au déduit.

Mais le comté de Nice appartenait alors au roi de Sardaigne. C'était le titre qu'avait reçu l'ancien duc de Savoie Victor Amédée II, la volpe savoia, dépossédé en 1720 de la Sicile que lui avait attribuée le traité d'Utrecht en lui rendant ses terres occupées une seconde fois par les Français de Louis XIV. Renouvelant les preuves de sa duplicité - « la Savoie et son duc sont pleins de précipices », écrit Victor Hugo dans Ruy Blas, ce que confirmera le marquis de Saint-Simon lors de la succession d'Autriche- il venait d'abdiquer, non sans essayer dans un paroxysme d'érotisme sénile de reprendre le pouvoir.

Ainsi, occupant la place de la comtesse de Verrue,

« Cette dame de volupté

Qui pour plus grande sûreté

Fit son paradis en ce monde »,

une dernière maîtresse donnerait le prétexte d'un film raccrocheur, historiquement faux, « la putain du roi »... Tout était rentré dans l'ordre et régnait à Turin son fils Charles Emmanuel III que la chronique sans pitié décrit complaisamment comme un « goîtreux aux yeux bordés d'ulcères ». Le crétinisme, bien observé par Foderé en 1802 dans sa statistique des Alpes-Maritimes, exercerait longtemps encore ses ravages dans nos montagnes.

## • Villars au XVIIIe siècle

Nous avons attribué 6 à 700 âmes au Villars d'après le relevé *status animavid. Villaris*, effectué par son prêtre-statisticien Guibert, 723 habitants en 1690. Malgré l'incendie du village par Catinat en juin 1691, malgré les réquisitions facteurs de famine des gauleiters envoyés par Versailles et son exploitation forcenée par un duc âpre au gain multipliant par onze les droits inchangés depuis la Dédition de Nice à la Savoie en 1388, tout ceci à l'origine de classes creuses, on peut estimer que la paix revenue avait ramené la population à ces chiffres, valables à 50 unités près et que confirmera en 1752 l'enquête de l'intendant Joanini.

Dans cet intervalle de paix entre deux guerres des Grands Rois, notre communauté située à douze lieues de Nice au-dessus de la branche horizontale du Var, « lieu assez bon » d'après la *Misure generale* de 1698, notre communauté quoique fort endettée aurait dû couler des jours paisibles. Certes, la trilogie méditerranéenne du blé, des olives et du vin suffisait mal à la nourrir, malgré l'habituel excédent de son vin déjà célèbre, chanté par Francis Gag dans *Lou vin dei padre* Il n'était pas encore, bien sûr, paré du titre AOC des côtes de Provence, le seul du département. Mais, on vivait.

Bien sûr, à quelques exceptions près, l'ignorance était crasse et l'illettrisme écrasant sous le maître d'école, vicaire à 100 livres par an qui endoctrinait de morale et de catéchisme « les enfants de Villars et la jeunesse dans la crainte de Dieu, la vertu » et tout de même les lettres, en conformité avec l'ordonnance communale du 21 novembre 1694, transcrite en un mauvais italien. Pas de vagues, sous l'immobilisme séculaire d'une monarchie tatillonne et le contrôle des prêtres, espions des alcôves. Le prieur Onorato Ribotti, de Pierlas (1681/ 17 février 1731) frappé d'une *incapacità* (démence sénile ?) pour laquelle l'évêque de Nice refusait de lui faire sa visite pastorale, avait été remplacé dès 1728 par Remusati « vice-curé avec un traitement

honorable pour la *cura delli animi* », puis par Jean André de Custy. Ces ecclésiastiques administraient les rares notables et les nombreux paysans, moins souvent à l'aise que *nullitenente*.

Car si l'on vivait, on payait la dîme et les droits féodaux, 35 livres (4 écus) pour la cavalcade et 5 pour les franchises du moulin à Andrea Guibert puis à Giuseppe Capello, agents du nouveau seigneur inféodé contre bon argent le 23 décembre 1723, Gian Secondo Salmatoris Rossillione, comte du Villars, originaire de Cherasco (son descendant Gian Carlo Secondo, dépossédé par la Révolution et dans le palais duquel Bonaparte signera le 28 avril 1796 l'armistice de Cherasco, sera à l'origine de notre jumelage avec la cité des sept paix). Ce conseiller d'état venu d'un pays vinicole, les collines des Langhe chantées par Cesare Pavese, connaissait bien notre région, il avait été premier Président du Sénat à Nice. A lire le contrat léonin qu'il imposait à ses fermiers, les frères Orselli de Massoins, on comprend la *povreja piemontese* : « on vend son vin, on boit de la piquette » tout en mangeant le pain « *ben cotto, mercantile et conforme al solito* », dix onces pour un sou.

C'étaient d'assez lourds carcans qui pesaient sur nos ancêtres, mais le salut de l'âme ne primait-il pas tout ? N'oublions pas que, devant le danger des parturitions difficiles, on baptisait parfois non seulement *in portu* mais *in utero* ! (6 février 1729)

Telle apparaissait alors, d'après les papiers « enfermés dans des étuis de tôle avec les archives et les cadastres de (1703 à 1727) dans des grands coffres de noyer aux lourdes ferrures », cette communauté pauvre et pieuse. Pieuse, pieuse... Malgré la confrérie du Gonfalon des Pénitents Blancs de la *Santa Croce*, en attendant que s'installât en 1760 celle du *Santissimo Sacramento*, on venait d'entendre Giuseppe Lauti proférer le 11 mai 1727 « des paroles scandaleuses à l'église empêchant l'assistance de dire le Rosaire, menacer d° Gian Ruffi et dire aux conseillers des paroles injurieuses ». Il est vrai qu'il était de Massoins ! et peut-être fou : Salmatoris aurait dû l'envoyer à l'hôpital des insanes de Cherasco, où après une neuvaine à coups de corde on devait nécessairement être guéri.

On vivait. D'ailleurs n'avait-on pas depuis mai 1729 pour 80 livres annuelles, un digne chirurgien Pietro Michel Fabri, « dont la conscience et la science se sont montrées en tout lieu... tenu à ne pas s'absenter sans l'accord de la communauté » ? On vivait et même on se reproduisait, sans trop observer l'abstinence sexuelle du carême, avec un taux de natalité de 40 à 46 pour 1000 durant ce siècle (sauf pour les années 1720 correspondant aux classes creuses des occupations françaises), ce qui donnait 273 à 299 naissances par période décennale, environ 28 naissances par an. 1721-1730, la période faste par la rareté des décès (170), avait cependant connu un solde démographique de 74 individus grâce à 244 nouveaux-nés, venus au monde selon la loi de notre pauvre condition humaine *inter feces et urinas* entre les mains peu expertes de *l'obstetrica aprobata*.

### ● Diagnostic positif : ils sont morts

Mais on mourut surtout sous André de Custy, d'Aspremont, vicaire forain (oekonomos) depuis février 1729, investi prieur le 12 mars 1731 par le comte Salmatoris méprisant la collation prétendue par l'abbaye de Lérins. Au lieu des 30 morts habituels (29,39 très exactement sur 80 ans), ce prêtre allait en collationner 97 pour cette année 1731 dans les registres paroissiaux (*Liber Mortuorum*) ouverts en 1720 par Ribotti. Il les ensevelirait au Champ du Paradis, nom prédestiné juxta la paroissiale Saint-Jean-Baptiste où l'on enterre encore aujourd'hui : c'était le cimetière ouvert à fleur de terre le 20 février 1728 pour abandonner la pestilentielle habitude d'enfouir sous les dalles les cadavres portés par les Pénitents Blancs en cagoule.

De ces 97 défunts, en parallèle avec la faible natalité (20 baptêmes) de cette année « mortelle », 66 nous intéressent parce que disparus avec une fréquence insoutenable sur

un mois et demi entre le 6 mars et le 23 avril et 63 nous interpellent parce qu'il s'agit d'enfants de moins de 15 ans, 34 garçons et 29 filles – la *sex ratio*.

En voici le détail, affecté par nos soins de numéros d'ordre avec la notion que les âges sont généralement donnés *circiter* environ, exceptionnellement en mois et que nombre sont qualifiés de parvulus ou parvula, que nous avons cru pouvoir interpréter comme petit ou petite enfant de moins de 2 ans, sur les folios 17 à 21 de l'anno *Dmi Millmo 7mo 3° Primo du Mortuorum Liber Parochie Villary a die nono 7bris anno 1720 usque 1778*.

1	6 mars	Jacobus Calvinus etatis mensium quatuor circiter obÿt die sexta martÿ anno 1731 et sepultus die septima eiusdem in sepultorom suorom Joannes Baptista Laus Joannis Antoni adhuc parvulus obÿt die sexta martÿ 1731 et sepultus die septima in cimeterio
3	9	Joanna Maria Perdigona ... filia Ludovici etatis annorum decem circiter obÿt sine sacramentis die nona martÿ... (elle était de Touët, loci Thoeti)
4		Joannes Antonius Giay filius Francisci etatis mensium undecim ciricter...
5	10	Marianna Borella filia Jacobiÿ etatis annorum sex circicter
6	12	Joannes Baptista Baudoinus parvulus
7	13	Joannes Honoratus Thesseries 15 c.
8	14	Orestitus Lautard 10
9		Joanna Maria Mera Parvula
10	15	Claudius Borrellius 11 c.
11		Chatarina Maria 12
12	16	Honoratus Borrellius 9
13	18	Ludovicus Lombars parvulus
14		Elisabet Laus parvula
15	19	Joseph Filibertus 10 c.
16		Francisca Maria 14
17	20	Joannes Franciscus Lautard parvulus
18	21	Honoratus Lautardy 4 c. filius Dni Francisci Vincenty
19	22	Paulus Maria Parvulus
20	23	Angela Barp 5
21	25	Francisca Lautard parvula
22		Joannes Andrea Filibertus 5 c.
23	26	Elisabet Borrella parvula
24		Dominicus Baudoinus 6 c.
25	28	Catarina Maphre 7
26		Theresia Orsella parvula
27		Victoria Romana 4 c.
28		Pertus Joannes Teiserius 14 c.
29	29	Antonius Baudoinus parvulus
30		Joannes Andrea Romanus 6 c.
31		Antonius Michelis 4 c.
32		Joannes Franciscus Maria 3 c.
33		Magdalena Melan 1 c.
34	1 er avril	Ludovicus Maria 5 c.
35		Maria Chatarina Borrella 4
36		Anna Borrella 3
37	2	Honorata Maria Lautard 2 c.
38		Joannes Petrus Lautard 7 (tous deux enfant de Franciscus)

39	3	Antonius Baudoinus 6
40		Franciscus Borell 4 c.
41		Francisca Lombart 9 c.
42	4	Lucretia Francisca Borrella 7 c.
43		Honorata filia Joannis Baptista Bruni 2 c.
44		Francesca Lautard 2 c.
45	5	Joannes Baptista Michelis 3
46	7	Francisca Dalmas 2 c.
47		Joannes Maria 13
48		Alexander Giaseranus 4 c.
49		Francisca Borrel 7
50		Joseph Romanus 5 c.
51		Joannes Baptista Augier 40 ans c.
52		Maria Borrel 8 c.
53	8	Joannes Barp parvulus
54		Ludovicus Audoli filius Dni Andrea Audoli 7
55		Franciscus Dominicus parvulus
56	9	Magdalena Niel 20 ans c.
57		Maria Francesca Theisere parvula
58	10	Joannes Baptista Maria parvulus
59		Dna Elisabet de Amissy 40 ans
60		Joannes Borrel parvulus
61	14	Maria Magdalena Ugonis filia Dni Christophori parvula
62	15	Angela Borrel parvula
63		Angela Roz parvula
64	18	Paulus Maria 15
65	21	Honorata Maria Lothi parvula
66	23	Maria Magdalena Mafre parvula

Cet inventaire, visé au milieu du folio 20 par le Prieur de Roquebillière (*Visus et recognitus in visitatione pars Loci /Villary die 7 Apris 1731 /Franus Amaretti Prior Rocabill. / Commisitatus, et specialiter Delegus*), amène quelques réflexions d'ordre général, car si 37 furent ensevelis *in cimeterio*, 27 trouvèrent le repos *in ecclesia (parochiale) in sepultura suorum*, 3 d'entre eux d'ailleurs dans la sépulture d'une autre famille (pour 2, l'indication manque), ainsi les numéros 18 et 55 sous la dalle Dni Giay, peut-être leur grand-père. *Dominus*, seigneur, que l'on pourrait traduire par Monsieur : la vanité ne s'arrête pas aux portes de la mort. Ceci prouve que l'habitude de l'enfouissement à l'église persistait, et ce jusqu'à l'édit royal de Victor Amédée III en 1783 – malgré l'ouverture en 1760 du *cimeterio nuovo* devant l'église, aujourd'hui disparu. Par ailleurs, le prêtre Ribotti avait été enseveli *in sepultura presbyterorum*, le caveau des prêtres devant le maître-autel, *sine sacramentis* (peut-être à cause de son *incapacità, propter imbecillitatem*, mais ce n'est pas écrit).

A propos des sacrements, la pénitence et parfois l'extrême onction étaient administrées dès 7 ans (l'âge de raison), sauf pour Joanna Maria Perdigona 10 ans (n°3) : peut-être fut-elle frappée de façon foudroyante ou bien, étant de Touët le village voisin, éventuellement de passage, on n'eut pas le temps de prévenir les siens.

On trouverait enfin hors statistique car disparus en novembre-décembre après l'épidémie, trois « *baptisatus in partu ab obstetrice cui nullum impositum fuit nomen* »

Les noms, parfois sous leur forme actuelle (Laus, Lautard...) mais plus souvent latinisés selon leur genre (Borrellius, Perdigona), ont perduré pour la plupart, pérennité de la race et de sa localisation géographique, attachement viscéral aux racines du terroir. Ces noms, généralement

suivis du prénom du père, nous ont permis de retrouver des familles lourdement frappées, ainsi celle de Franciscus Lautard qui perdait le 2 avril son fils après sa fille (n° 37 et 38) ou de Joseph Barp, atteinte les 23 mars et 8 avril ( n°20 et 53) ; les 26 mars et 3 avril mouraient les jumeaux Baudoin, âgés de 6 ans, fils de Joseph Antoine (n° 24 et 39, Dominicus et Antonius). Toutefois, les patronymes étant rares et les prénoms peu nombreux, il aurait fallu pouvoir consulter le *Liber Baptizatorum* 1720-1778 pour avoir une totale certitude sur ces fratries.

On notera enfin que selon l'usage de l'époque ressortissant à l'hygiène mais rendu plus nécessaire s'il se peut par l'épidémie, malgré la saison hivernale, l'ensevelissement suivait de vingt-quatre-heures la date du décès, sauf pour *Honoratus Lautardy filius Dni Francesci Vincenty* (n° 18) déposé deux jours après dans la sépulture Giay.

Les deux périodes considérées connurent le même nombre de morts, 33, toutefois 30 enfants seulement périrent du 1<sup>er</sup> au 23 avril, date où l'épidémie se termina après avoir culminé le 7, jour terrible où 7 personnes périrent, elle avait décliné à partir du 11.

Voici le tableau ci-dessous, par âge et par sexe, des 63 enfants disparus. C'était évidemment une terrible épidémie, qu'il convient toutefois de replacer dans le contexte mortifère de l'époque.

34 garçons							29 filles						
0-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-15	0-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-15
12	7	6	2	3	1	3	16	4	1	4	2	1	1
							Ensemble						
							28						
							39						
							24						

12 entre 0 et 2

19 entre 0 et 4

15 entre 5 et 15

16 entre 0 et 2

20 entre 0 et 4

9 entre 5 et 15

Villars avait échappé, grâce au cordon sanitaire au demeurant fort onéreux établi par la prévoyante monarchie savoyarde, à l'effroyable, à la vraie peste de 1720 (la peste de Marseille). Mais, rappelle Mayette Casta-Pieve, cette même année 1731 avait été encadrée à Sigale par deux années d'une maladie qui d'après son curé « venait d'un grand froid ». A Antibes, outre Var en France, une grave épidémie avait décimé les enfants en 1731 tandis qu'à Nice après la sécheresse de 1734 un dixième de la population devait périr, peut-être du typhus, et une nouvelle épidémie, le choléra sans doute frappa le haut pays : « toutes nos fontaines avoient presque tari et l'on étoit obligé d'aller au Var réduit même à très peu mener les bêtes ». Elle laissait à 1735 dans la mémoire populaire le nom « d'année mortelle ». De tels drames étaient donc fréquents dans le premier XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### • Diagnostic différentiel : La rougeole ?

De quoi s'agissait-il à Villars en 1731 ? Bien évidemment, nous n'avons pas les observations de notre ancêtre le chirurgien Fabri (et encore moins des rapports d'autopsie, encore que celle-ci se pratiquât parfois). D'ailleurs, saurions-nous nous les interpréter dans la phraséologie médicale de l'époque ? Typhus, « fièvre maligne putride », dysenterie bacillaire, petite vérole, suette militaire, grippe, rougeole, choléra infantile... ? L'éventail est large.

Une attestation savoureuse retrouvée par notre regretté confrère le docteur Maurel, nous révèle que Malaussène voisin fut touché par la même épidémie : « *Pasqua fu alli 25 marzo : mortalità considerabile* », signalée en français d'ailleurs, et non en italien ou en latin, voire en gavot provençal par le prêtre Quinaux, prieur de la chapelle du Rosaire avec ses 39 morts de 1731 : « N'en soyez pas surpris, c'est la vérole qui a fait ce ravage. Dans cette année, la mortalité a fort pris les enfants et filles par la vérole, les vignes même ont ressenti pour ainsi dire la vérole

en sorte que plus de la moitié des souches en sont mortes. Le prieur seulement a eu 25 charges de vin pour son dîme ».

« La grosse vérole », lit-on ailleurs, qu'il ne faut évidemment pas prendre au pied de la lettre, surtout s'agissant d'enfants. La petite vérole, peut-être, la grande tueuse du XVIIIème. Mais vérole, comme peste, était un mot générique bien commode. De toute façon, aujourd'hui, on a un virus comme vers 1900 on était hérédo ou chez Zola atteint de dégénérescence. Et quand bien même on devrait suivre le curé malaussénenc, ce n'était pas la variole à Villars, car une telle épidémie, presque à coup sûr, aurait frappé aussi la population adulte. De même, s'il s'était agi d'une peste véritable ; autre mot générique utilisé dans le registre villarois. En outre, les annales niçoises ne signalent pas de peste stricto sensu après 1720. Le même raisonnement joue pour la grippe, l'*influenza*, dont on signale des flambées locales entre 1765 et 1770. Une même exclusion permet d'éliminer la plupart des maladies, y compris le choléra infantile, toxicose ou gastro-entérite grave avec déshydratation ; à cause de l'âge encore, car si le maximum des décès, 19 garçons, 20 filles, se situe à moins de quatre ans, un nombre élevé de grands enfants comme celui qu'on relève, 25, n'en n'étaient plus susceptibles. Milite dans le même sens la saison de l'épidémie, la fin de l'hiver et le début du printemps n'étant pas les plus propices à cette autre grande faucheuse des siècles passés.

Nous en arrivons donc, par raisonnement et exclusion, à proposer pour principale responsable (sauf un « virus » toujours possible !) une dernière affection, la rougeole, autre grande tueuse d'enfants qui « fonctionne » encore dans les pays sous-développés, favorisée par la mauvaise hygiène et par la pauvreté. C'était le cas, puisqu'on relevait 50 indigents au village en 1738, que l'on soignait gratuitement.

En sa faveur :

- l'âge bien sûr, maladie frappant presque exclusivement les jeunes (les adultes ayant été immunisés) et particulièrement les plus jeunes avec plus de brutalité, respectivement 12 garçons et 16 filles de moins de 2 ans dans notre statistique—en notant que les moins de 6 mois, couverts par l'immunité naturelle succombèrent évidemment à d'autres causes ;

- la saison, maladie épidémique en milieu rural présentant des recrudescences aux saisons froides ;

- nous pourrions même envisager devant l'importance de la mortalité, une forme de rougeole maligne avec complications broncho-pulmonaires et encéphalite morbilleuse comme nous en avons encore rencontré une épidémie à Nice dans les années 70.

Certes les petits Villarois n'étaient pas tous morts de cette épidémie, l'âge notamment en excluant certains, mais le triplement de la mortalité fait penser qu'elle avait dû frapper les deux tiers du contingent...

## • Le traitement

Il était de toute façon à peu près inefficace, et nous renverrions volontiers pour rappeler ces étranges thérapeutiques au « Voyage aux Alpes-Maritimes » de Foderé (1821) ou à l'article du docteur Colette Bourrier-Reynaud, « A propos des remèdes et pratiques utilisés pour guérir les enfants dans le Comté de Nice » paru dans le Sourgentin n°59 de novembre-décembre 1983 ; d'autant qu'à notre ancêtre *Moussu lou mège* qui n'était pas encore devenu *lou mèdici* s'opposait l'*ostetrica aprobata*, la sage-femme inculte, quand ce n'était pas *lou magou*, le magicien ou *la masca*, la sorcière traitant le dévoisement par la décoction d'églantier ou *tapa cuou* (bouche-...), l'ail et le sel ou l'escudet, l'écu à la croix de Savoie posé sur le nombril. Bien entendu, *saignare et purgare* !

Mais « *li fauta dei medessin soun la voulounta de Dieu* ». Plus efficace, la prière pour les Villarois car ne s'agissait-il pas du châtement de leurs fautes ? « L'immodestie des mœurs, l'impudeur des femmes, une chair idolâtre et criminelle qui sert d'instrument au démon pour

séduire et perdre les âmes », disait trente ans plus tard l'évêque du Gévaudan lors du passage de la Bête. Ainsi à Malaussène, « ayant attribué à nos péchés un tel fléau plusieurs prières se sont faites pour implorer du ciel miséricorde », et d'aller en procession à « Saint Jean au Villars » qui le lui rendait bien, « les Mrs du Villars tous en procession et à pieds neus »

L'épidémie avait cessé. Les survivants reconnaissants offrirent au prieur le 7 septembre, veille de la Nativité de la Vierge, le sable et le ciment pour réparer le presbytère. Et pour remercier le ciel – c'est bon quand ça s'arrête – un notable pieux fit donation d'un immense tableau (2,50 x 1,80) pour l'autel de saint Joseph « *refugiu AGONIZRM* », patron de la bonne mort qui apportait la sérénité lors du grand passage. Un artiste de la Rivière de Gênes peignit non sans talent l'agonie du chef de la Sainte Famille à l'endroit où jadis « soulaient reposer » les Grimaldi de Beuil, « race de héros et de chenapans » maîtresse de Villars durant trois siècles. L'évêque hérétique Louis de Vence, oncle du fameux Annibal, avait prôné la dévotion à saint Joseph après la Saint-Barthélemy. Mais qui se souciait encore des Grimaldi ? Par cette offrande où le père nourricier de Jésus expire près d'une orange et d'un pichet du bon vin de Villars, les miraculés voulaient remercier le Seigneur d'avoir arrêté le fléau. Et tant pis pour le Rosaire et le Saint Sacrement s'ils perdaient un instant leur prééminence sur l'époux de Marie et son luminaire. Cela dans l'esprit des Villarois était plus efficace que toute thérapeutique.

### ● Pronostic immédiat

Le fléau, c'est bien le mot, était terminé. En un mois et demi 66 Villarois petits et grands mais surtout des enfants et des adolescents, la fleur de la jeunesse, avaient disparu sur une population de 6 à 700 âmes – une hécatombe. Le don reconnaissant de 1732, qu'explicite un cartouche malheureusement peu lisible au sommet du tableau de Lorenzetti, traduit le remerciement des survivants, qui pouvaient se croire miraculés dans cette région que l'historien Michel Vovelle, spécialiste en la matière, a qualifiée de conservatoire du baroque provençal. Cela souligne leur espoir inchangé de la miséricorde divine et de la vie éternelle, que manifestait déjà l'administration habituelle et unanime des sacrements *in articulo mortis*. Leur espoir aussi dans la vie tout court, car le printemps reflurira.

En effet, sous le baile Cipriano Gio Tomaso Giay et les syndics Gio Battista Remusati et Giuseppe Leotardi succédant à Francesco Vincenzo Leotardi père du petit défunt n° 18, à Andrea Audoli également frappé (n° 54) et à Allesandro Lellano moins notable que les deux précédents Domini à la fatuité inscrite dans le nécrologe, 1732 connut le *boom nataliste* le plus prolifique du siècle de 46 nouveau-nés venus compenser le nombre des défunts. L'instinct génésique croît à l'ombre de la mort, la plupart des massacres et des épidémies le prouvent, les événements actuels d'Afrique et de Bosnie en seront sans doute une ultime confirmation. Il en fut de même après le choléra, pourtant moins dramatique, de 1735 autre année noire dans le Comté de Nice.

### ● Pronostic à terme, hic et nunc

Le village survécut, bien sûr. Même, à travers des hauts et des bas, il tenta de retrouver le chiffre de 1731. Les descendants sont toujours là, Dieu merci, ancrés à leurs racines voire à leur dévotion, même si elle ne participe plus d'un pareil attachement à la foi mais d'un atavisme lié à leurs traditions, qui témoignent d'un espoir pérenne en l'avenir.

La génération suivante avait fait graver, dit-on, sur le clocher reconstruit en 1766 dans le style non point baroque mais roman provençal, quatre V à côté des douze pierres mystérieuses saillant sur chaque face de sa pyramide (les apôtres, les conseillers de l'époque, des blocs pour faciliter les réparations ou des signes de compagnons ?).

Aujourd'hui, à l'aube de l'Europe et du troisième millénaire, fiers de son A.O.C. des Côtes de Provence, Villars avec ses 600 habitants jumelés en 1991 à Cherasco la piémontaise en mémoire de ses derniers feudataires ; **Villars Veut Vraiment Vivre**.